

**Séance ordinaire du Conseil Municipal du
Jeudi 16 avril 2015 à 20 heures**

Monsieur le Maire Henri MATTES ouvre la séance à 20 heures.

Présents : MM les Adjoint Julien SCHICKLIN, Nicolas RICHERDT, et Mme l'Adjoint Sylvie GOEPFERT.

MM Serge ESTERMANN, Christiane GOLDBRONN, Corinne HELL, Renée OTT, Chantal RUMMELHART, Fabien ROSENBLATT et Marlyse SCHAEFER.

Absents excusés : Monsieur l'Adjoint Fabien WEIDER, MM Véronique DE NEEF et Henri WENCK.

Absents non excusés : Néant.

Procuration : M WEIDER à M le Maire

Mme DE NEEF à Mme l'Adjoint GOEPFERT.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 mars 2015
2. Compte-rendu des délégués
3. Affaires générales
 - 3.1 Achat d'un véhicule-benne pour le service technique
 - 3.2 Approbation du programme d'action en forêt communale pour l'exercice 2015
 - 3.3 Avis sur les projets de mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ainsi que sur les projets de plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) Rhin et Meuse. (Consultable par voie électronique : <http://consultation.eau-rhin-meuse.fr>)
 - 3.4 Modification des horaires d'ouverture de la mairie et du dépôt des déchets verts
4. Affaires financières
 - 4.1 Décision quant au prix de l'eau
 - 4.2 Subvention pour le financement de la classe de découverte
5. Compte-rendu des décisions du Maire dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil Municipal
6. Appel à candidature pour la quête à domicile de la ligue contre le cancer
7. Divers.

Monsieur Nicolas RICHERDT est nommé secrétaire de séance.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 mars 2015

M le Maire rappelle que le compte rendu de la séance du conseil municipal du 26 mars 2015 a été transmis aux conseillers par E-mail en date du 03 avril 2015 et approuvé à l'unanimité.

2. Compte-rendu des délégués

M l'Adjoint SCHICKLIN a assisté à la réunion du SICES.

Après la réunion, les membres ont visité le COSEC.

La piste d'athlétisme sera refaite entièrement.

M l'Adjoint RICHERDT a participé à la réunion du Syndicat d'eau le 1^{er} avril 2015.

Le budget présente une situation propice. Le Syndicat est prêt à financer le renouvellement des conduites d'eau dans la commune dans une limite de 100 000,- €.

Une étude est en cours pour la réfection de la rue des Acacias en 2016, avec remplacement des conduites d'eau potable et usées.

Au niveau du secrétariat, la secrétaire a démissionné et sera remplacée par l'agent de la commune de Knoeringue.

M SCHICKLIN commente également le compte rendu de la réunion du SIFOREM du 26 mars dernier, à laquelle il n'a pas assisté du fait de la réunion du Conseil Municipal ce même jour.

Il rapporte les prévisions inscrites au budget et précise que la tendance du prix de vente du bois est à la hausse.

3. Affaires générales

3.1. Achat d'un véhicule-benne pour le service technique

La parole est à M l'Adjoint Julien SCHICKLIN

Ce dernier explique aux élus qu'il souhaite mettre en place une démarche permettant de réduire la pénibilité du travail des agents techniques afin de réaliser les travaux difficiles dans de meilleures conditions.

D'autre part, il a observé une grande perte de temps du fait du manque de véhicule adapté à certains travaux.

Il propose donc de faire l'acquisition d'un véhicule neuf de type « Master – benne » dont les estimations se chiffrent à la somme de 25 000 € HT.

M le Maire précise que les communes alentours sont toutes dotées de véhicules de ce genre et propose de donner une suite favorable à la proposition de M SCHICKLIN.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications, par 12 voix pour et une abstention,

- approuve la proposition de M SCHICKLIN,
- autorise le lancement d'une consultation,
- décide de demander une aide financière auprès de la CRAM,
- autorise M le Maire à signer tous documents,
- précise que la somme nécessaire est prévue au budget primitif de l'exercice en cours.

D'autre part, M SCHICKLIN précise que du matériel ne servant plus, encombre l'atelier. Il s'agit de 2 remorques abimées et d'une balayeuse qui doivent être éliminées du parc des équipements communaux.

Une décision définitive sera prise ultérieurement, après discussions en commission technique.

3.2. Approbation du programme d'action en forêt communale pour l'exercice 2015

La parole est à M l'Adjoint Julien SCHICKLIN.

En application de l'article D 214-21 du Code Forestier, le programme d'actions préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier de Michelbach-le-Bas a été établi par les services de l'ONF.

Le programme prévoit des travaux de maintenance en secteurs 3 et 4 pour un montant estimé à 1 100,- € HT.

Ce programme est conforme au document d'aménagement de la forêt communale et aux engagements de l'ONF liés à la norme ISO 14001. Les prestations sont à réaliser conformément aux engagements du règlement national des travaux et services forestiers (RNTSF).

Il est approuvé à l'unanimité.

M SCHICKLIN est autorisé à signer l'ordre de service, les fonds nécessaires sont prévus au budget primitif 2015.

Dans ce cadre, il précise qu'une coupe de bois (grumes et chauffage) est prévue à l'automne.

3.3. Avis sur les projets de mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ainsi que sur les projets de plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) Rhin et Meuse

Seules quelques personnes ont consulté le site concerné et l'ont trouvé trop complexe et compliqué.

Une réponse dans ce sens sera faite à la Préfecture.

3.4. Modification des horaires d'ouverture de la mairie et du dépôt des déchets verts

Dans la perspective du départ de l'agent administratif à temps partiel à la fin de ce mois, (voir réunion du Conseil Municipal du 12 février 2015), M le Maire explique qu'il sera nécessaire de réduire la charge de travail de la secrétaire.

Pour ce faire, M le Maire propose de réduire les heures d'ouverture de la mairie au public.

La question sera revue à l'automne.

Sur proposition de M le Maire, le Conseil Municipal décide de fixer les heures d'ouverture de la mairie comme suit :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 13 heures 30 à 17 heures 30,

Mercredi de 8 heures à midi,

Jeudi de 13 heures 30 à 19 heures.

En ce qui concerne le site des déchets verts, les heures d'ouverture sont fixées ainsi :

Mercredi, jeudi et vendredi de 16 heures à 19 heures durant les horaires d'été, et de 16 heures à 17 heures durant les horaires d'hiver.

Le mercredi et jeudi, un agent technique ouvrira le site à 16 heures, les membres du Conseil Municipal, à tour de rôle, le fermeront.

L' élu de service le vendredi est chargé également de l'ouverture, les agents quittant le service à midi.

Un planning sera établi par la mairie par semaines.

Ces dispositions entreront en vigueur à compter du 1^{er} juin 2015.

L'ouverture du site le samedi reste inchangée : 9 h à 18 h en été, 9 h à 16 h en hiver.

4. Affaires financières

4.1 Décision quant au prix de l'eau

La parole est à M l'Adjoint RICHERDT.

Suite à la décision du 27 juin 2014 de revoir le prix de l'eau tous les 6 mois, M l'Adjoint propose de maintenir la taxe communale d'assainissement à 35 cts / M3 pour le moment et d'en rediscuter au mois d'octobre 2015.

4.2 Subvention pour le financement de la classe de découverte

La parole est à M l'Adjoint RICHERDT.

Ce dernier propose la prise en charge par la commune d'une somme de 1 625,- € pour financer la classe de découverte des écoles à la Chaume du 21 au 26 juin 2015.

Cette somme correspond au prix de 13 € / enfant sur 5 jours pour les 25 élèves.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de prendre en charge une somme de 1 625,- € pour le financement de la classe de découverte des écoles communales,
- précise que les fonds nécessaires sont prévus au budget primitif de l'exercice en cours.

L'Aide maternelle souhaitant participer à la classe de découverte, le Conseil Municipal décide de lui verser la rémunération habituelle.

5. **Compte rendu des décisions du Maire dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil Municipal**

Néant.

6. **Appel à candidature pour la quête à domicile de la Ligue contre le cancer**

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils seraient intéressés pour effectuer la quête à domicile de la Ligue contre le cancer.

Un appel est également lancé à toute personne intéressée par cette action.

Une réponse à la mairie dans les quinze jours serait la bienvenue.

7. **Divers**

Spectacle à l'école élémentaire :

M le Maire rappelle que l'école invite à son spectacle élaboré dans le cadre du projet d'action culturelle (PAC) samedi le 18 avril 2015 à 11 heures.

Haut-Rhin propre :

M le Maire remercie les Adjoints WEIDER et GOEPFERT pour l'organisation de l'opération Haut-Propre et l'accompagnement des enfants de l'école élémentaire le vendredi après-midi.

PLU : Une réunion avec les propriétaires sera organisée le 24 avril prochain.

Mme GOLDBRONN fait remarquer à M le Maire qu'il lui reproche de réclamer à toutes les réunions du Conseil Municipal, mais elle constate, d'après la presse, que lui-même réclame au cours des réunions de la communauté de communes.

M le Maire lui répond qu'il a contesté l'augmentation de 22 % de la masse salariale de la CCPS. Il estime qu'actuellement, aucune entreprise ne peut se permettre une telle hausse.

Ce faisant, il défend les intérêts des Michelbachois.

M ROSENBLATT souhaite qu'une tablette soit fixée dans l'entrée pour ranger les prospectus.

M le Maire répond que l'entrée sera réaménagée prochainement.

Mme HELL souhaite faire une rapide rétrospective du mandat écoulé.

Au début du mandat, Mme WOHLFARTH avait souhaité ne plus faire de réceptions de nouvel an, à laquelle les mêmes personnes étaient toujours invitées, mais avait souhaité organiser une fête en juin où tous les habitants pouvaient venir : le Michelbacherfacht.

Elle demande donc quelle est la raison d'avoir débaptisée la fête prévue en juin.

Mme l'Adjoint GOEPFERT lui répond que l'esprit n'est pas le même.

Le Conseil Municipal actuel, suite aux nombreux échanges avec des représentants du 3^{ème} âge, envisage de ne plus faire d'excursion des personnes âgées mais de les inviter à une fête en juin.

Il est en effet apparu que les seniors appréciaient davantage les possibilités d'échanges entre eux, que permettait cette excursion, plutôt que le déplacement lui-même. L'idée a donc germé d'inviter les personnes âgées à une fête organisée par les associations locales avec diverses animations à laquelle toute la population pourrait participer.

Suite aux réunions avec les responsables des associations, un comité a été mis en place pour l'élaboration de la fête.

Les demandes financières seront débattues au Conseil Municipal.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 h 13.